L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux, 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 24 JUIN 1894.

Projet d'Hôpital pour les Lépreux.

La discorde règne maintenant dans le corps médical de la Nouvelle-Orléans, à propos du nouvel hôpital pour les lépreux, dont on projette la construction. Cette division nous est d'autant plus regrettable que, en matière d'hygiène et d'assainissement, le législateur ne peut se guider que sur les lumières de notre corps médical, sur les enseignements de l'école et que ces conflits d'opinions nous enlèvent une partie de notre autorité, alors que nous avons le plus grand besoin de l'exercer tout entière. Il est donc bon et utile de faire le plus de lumière possible sur cette grave question.

C'est la grande question de la contagion de la lèpre qui nous a premièrement divisés. Chacun, selon sa croyance professionnelle sur ce point, envisage le projet du nouvel hôpital à sa façon particulière.

Nos confrères se sont partagés en deux camps; l'un prête son appui au projet de loi qui désigne le Fort Pike comme site du nouvel hôpital; l'autre s'oppose à ce choix, sans cependant suggérer un autre emplacement. Ce dernier ne croit point à la contagion de la lèpre; le premier au contraire y croit. Il a pensé, en choisissant le Fort Pike, que l'isolement auquel les lépreux y seraient soumis, diminuerait la contagion du terrible mal.

Je ne crois pas à la contagion de la lèpre. J'ai consulté une multitude d'écrits en tout genre qui parlent de la lèpre et je tiens pour certain que l'enseignement de sa contagion ne repose sur aucun fait.

Ceux qui trouvent leur médecine, avec leur religion, dans la Bible, ne sont pas de mon avis. Ce bon livre en maints chapitres, surtout le Lévitious, laisse poindre l'opinion que la lèpre est essentiellement contagieuse. Chez les Juifs, telle était la crainte de la contagion que la loi de Moïse, le premier législateur qui s'occupa de lèpre, obligeait ceux qui en étaient atteints de faire tinter une clochette qui leur était attachée, afin qu'on fût averti de leur approche et qu'on pût les éviter. Cependant ce bon livre, surtout le susdit chapitre Lévitious, n'est que de médiocre autorité en matière dermatologique. L'eczéma, le lupus, la syphilis, les affections scrofuleuses et autres y sont décrits symptômatiquement et derechef appelés lèpre. Ainsi, l'indiscutable contagion qui caractérise certaines maladies du cuir humain passa, grâce à cette confusion, au crédit de la lèpre.

Entre parenthèses je crois utile d'exposer ici que le décrassage et les ablutions produisent d'heureux résultats en maintes maladies de peau, surtout quand celles-ci sont d'origine verminense. Ne nous éblaissons donc pas trop au récit des merveilleuses cures qu'opérait jadis l'immersion dans l'onde du Jourdain ni aux succès dont s'enorgueillit le nouveau système Hydrothérapique Kneipp.

Les observateurs en Arabie, en Egypte, pays où la lèpre a eu son origine, n'ont pas laissé d'écrits sérieux à l'appui de la contagion.

En Norvège et en Suède, on foisonne encore la lèpre, l'opinion du corps médical s'oppose à la doctrine de la contagion. En tout ce qui concerne la lèpre, les Facultés de ces pays jouissent d'une grande valeur autoritaire.

Aux Indes Orientales où la lèpre est endémique, les chirurgiens anglais qui desservent les hôpitaux militaires et civils, ainsi que les chirurgiens indigènes qui, grâce à leur contact plus intime avec les masses de la population, sont à même de formuler une opinion le valeur, sont d'avis que la lèpre n'est pas contagieuse au même sens que la petite vérole. On lui reconnaît là-bas, comme seul moyen de communication, l'inoculation.

Dix mille lépreux sont inscrits aux registres d'une province chinoise dont le nom impossible m'échappe. Non seulement on ne croit pas à la contagion dans cette province, mais les lépreux ont le champ libre et même je crois qu'ils y font un peu commerce de leur hideuse maladie.

Je dois noter en passant une curieuse loi chinoise sur la lèpre. Les lépreux sont divisés en quatre catégories. La cohabitation maritale n'est permise que chez ceux de la même catégorie.

Ainsi un lépreux atteint au premier degré ne peut se marier qu'avec une femme atteinte elle-même au premier degré. La progéniture de ce triste mariage appartiendrait à la seconde catégorie. La cinquième génération est déclarée saine. Cette loi repose sur une longue et sérieuse observation de la lèpre.

Parmi tant d'autres chinoiseries je me suis étonné de voir que nos illustres législateurs n'ont pas pas pensé à celle-ci, qui certainement a sa valeur.

Cependant, voilà que depuis la mort Père Damien, les croyants à la contagion se sont raffermis dans leur opinion erronée. De ce seul fait que ce missionnaire est mort de la lèpre, en pays de lépreux, ils concluent que ce décès n'aurait jamais eu lieu sans contagion. Ils ne tiennent pas compte de cet autre fait aussi éclatant, que les Européens qui depuis longtemps desservent les établissements sanitaires à Samoa, à part le Père Damien, n'ont jamais succombé à la lèpre. Ces croyants incorrigibles devraient pourtant admettre les faits que voici:

Le missionnaire vivait à la manière des lépreux; il se nourrissait ainsi qu'eux d'aliments indigènes, source indiscutable de la maladie, ainsi que je le ferai voir bientôt. Un dernier mot et j'en aurai fini avec le célèbre cas Damien. Ceux qui en tirent une preuve de contagion ont négligé de prouver leur raisonnement jusqu'au bout et de prouver que le missionnaire ne reçut point la maladie par inoculation, seul moyen de communication sur lequel nous sommes tous d'accord.

Il ressort de ces données que l'opinion de la contagion est erronée. Le motif d'isolement complet ne doit donc pas prévaloir dans le choix d'un emplacement pour le nouvel hôpital, si ce motif repose sur la doctrine de la contagion.

Le Fort Pike, l'emplacement désigné par le projet de loi est connu de tout le monde. Seule, ceux qui l'ont choisi semblent ne point le connaître.

Les sentiments humanitaires s'opposent d'abord à ce choix. Les infortunés lépreux subiraient au Fort Pike un surcroît de misères. Les maladies miasmatiques abondent dans le pays des Rigolets, et avec elles, les insectes nuisibles de tous genre. Au dire des amateurs qui y font la chasse où la pêche, grâce aux maringouins, la vie n'y est pas tenable. Le mouton, le seul des animaux qui soit protégé par sa laine, peut y faire son séjour.

De plus, c'est un pays des moins bien partagés en fait de climat. La sécheresse s'y prolonge souvent jusqu'à six mois entiers. Puis, vient une égale période de pluies incessantes, après laquelle la malaria et la dysenterie sévissent.

Le sol, si l'on peut appeler sol un limon fangeux aux odeurs nauséabondes, est ingrat. Les quelques maïs produits qu'on en tire sont compromis, soit par la pluie, soit par la sécheresse.

Ensuite les sables qui avoisinent le Fort Pike sont en été des foyers de chaleur. Les eaux dégagent une vapeur suffocante et fatiguent les yeux par leur intense réverbération. Ce triste pays n'étant point boisé, les vents glacials de l'hiver sont leur libre cours et frappent dans toute leur intensité. Ajoutez à cela les dangers constants d'inondation.

Ceux qui ont aperçu le Fort Pike en passant à bord d'un train du Louisville and Nashville, savent, s'ils n'ont plus qu'une masse de décombres, dont il sera malaisé de tirer parti, même à coups de piastres, méthode très en vogue parmi nos honorables législateurs.

Au point de vue scientifique et pratique, le choix du Fort Pike n'est rien qu'une trahison des intérêts publics que le projet de loi prétend servir. Ceux qui s'occupent tant de contagion, ont un peu négligé, ce me semble, une question bien plus importante. C'est celle de communication et d'étiologie. En la traitant, je prétends faire ressortir que intérêts publics sont compromis par le choix du Fort Pike.

L'école Norvégienne qui, en matière de lèpre, jouit du plus grand crédit, veut que cette hideuse maladie dérive primitivement de l'ingestion de poissons malsains. Le micro-organisme appelé bacillus leprae, cause spécifique de la lèpre classique, a été retrouvé dans les tissus de certains poissons malsains.

La relation de cause à effet entre une matière alimentaire quelconque tirée de l'eau et la lèpre est suggérée par l'observation de ce qu'on nomme l'habitat de cette maladie. Or la lèpre est essentiellement une maladie maritime, du viale insulaire. On la rencontre toujours sur les côtes et le long des cours d'eau.

J'ai constaté moi-même qu'ici, en Louisiane, elle est plus fréquente aux Attakapas, c'est-à-dire sur les bords du Tèche, et dans la paroisse Lafourche, c'est-à-dire sur le parcours du bayou du même nom. La lèpre est également fréquente dans la paroisse St-Jacques, pays allionné en tous sens par d'innombrables petits bayous noirs et dégoûtants, mais très propices au pêcheur. Parmi les Malais qui habitent les côtes marécageuses de la paroisse St-Bernard, et qui vivent des produits de la pêche, j'ai vu quelques cas de lèpre. Enfin, ici-même, à la Nouvelle-Orléans la maladie est plus fréquente dans les quartiers avoisinant les deux bassins et les bayous Saint-Jean et Gentilly. Le poisson est un aliment commun chez les habitants des régions que j'ai nommées. Certains d'entre eux, à qui répugnerait d'ingérer un gibier ou une viande malsaine, ingèrent sans le moindre dégoût un poisson malsain. Leur art culinaire est très arriéré, et la cuisson se faisant à la hâte chez eux ne saurait produire les effets stérilisants inhérent à la chaleur.

Je laisse à deviner le danger dont nous serons menacés, surtout à l'époque du carême, quand la marchandise de nos Halles au poisson aura été grossie de l'engrais qui abondera aux environs du Fort Pike.

Ici les défenseurs du projet de loi feront remarquer que l'incinération et la désinfection auxquelles seront soumis les effets et les détritus des lépreux, seront de suffisants moyens de prévention contre la contamination que j'ai indiquée. Mais, malgré la plus scrupuleuse attention que l'on puisse apporter dans l'emploi de ces procédés, ils ne seront jamais complètement efficaces. Il suffirait de la moindre particule de ces matières pour commencer la multiplication à l'infini du bacillus leprae. D'ailleurs, je doute fort qu'aucun moyen de surveillance, hors l'incarcération absolue, puisse empêcher le contact des lépreux internés au Fort Pike avec les eaux courantes qui le baignent.

Par conséquent, l'avis est sage qui veut que l'emplacement du nouvel hôpital soit choisi de telle façon qu'aucune eau courante en son voisinage ne puisse être contaminée par les matières morbifères qui sortiront de l'établissement. De plus, pour la cause de l'humanité, le choix de ce lieu doit réunir autant que possible les éléments d'un climat salubre et généreux pouvant adoucir un peu la vie de ces malheureux êtres pour qui la mort seule est une délivrance.

JOS. ED. DOUSSAN, A. M., M. D.

WEST END.

Nous n'aimons à faire de grandes phrases quand il s'agit de questions d'art. Nous allons droit au but, et nous ne craignons pas de dire qu'il y a, au West End, un orchestre comme on en entend rarement, très rarement en Amérique. Non seulement l'orchestre est composé de façon à ne laisser de trou nulle part; mais dans presque chaque partie, il y a un ou deux solistes d'une valeur exceptionnelle.

Exemples: — Nous commençons par mettre M. Psoletti hors de page. Nous le connaissons fort peu comme exécutant. Mais nous ne pouvons que lui reconnaître de grandes qualités comme organisateur, comme chef d'orchestre, ce que les Américains appellent "Musical conductor." Il est arrivé, avec les éléments qu'il avait sous la main, à produire des effets étonnants, saisissants, en même temps que d'une correction parfaite.

Mais convenons qu'il y a aux Etats-Unis très peu d'orchestres d'harmonie—si même il y en a un seul—qui possèdent un aussi grand nombre de solistes brillants. Nous citons: M. Chèvre, premier hautbois, entre St-Antoine et Bagatelle, sous les auspices du Conseil de Direction. Mme H. Cabrère est la principale de l'Institut; Mme N. Populus, le professeur de français; Mme C. Francis, l'assistante. Prix d'entrée, 15 cents.

Accident.

Jules Pigot, un enfant de onze ans dont les parents demeurent au No 17 de la rue Madison, sautait sur un train du Louisville et Nashville, au pied de la rue St-Anne, quand il a glissé, et a eu le pied gauche écrasé par les roues des wagons. Une voiture d'ambulance a été appelée, et il a été transporté à l'Hôpital de Charité.

Arrestations.

Les detectives Roche et Rainey ont arrêté hier matin, au coin des rues Washington et St-Patrick, Victor S. Seizmour, un ancien forçat qui avait en sa possession un mulet que l'on suppose avoir été volé à Lima, et dont, devant le recorder Adams qui l'a condamné à une amende de $25 ou trente jours de prison.

—Joseph Lawrence Brand, un individu qui était recherché depuis le 1er avril dernier, par les autorités de White Castle, paroisse Iberville, pour détournement, a été arrêté hier, rue Magnains, entre Jena et Cadiz, par les detectives Flotte et Dale, et conduit au poste de police du premier precinct.

Explosion.

A 7 heures 45 du soir, une chaudière tubulaire qui a fait explosion, à la Raffinerie Américaine, coin Crossman et Douane, a causé pour environ $50 de dommages. Personne n'a été blessé.

Chute.

Arthur Saunier, un enfant de treize ans est tombé d'une fenêtre du premier étage, chez ses parents, No 318 rue Ursulines, et s'est fait de graves lésions internes. Il a reçu les soins du Dr Menage qui a déclaré son état très grave.

Le Feu.

A 10 heures du matin, un commencement d'incendie causé par l'imprudence d'un enfant qui jouait avec des allumettes, a endommagé pour environ $50 l'immeuble situé au coin des rues Chestnut et Eliza, à Algiers, appartenant à Geo Williams et occupé par Jno Leahan. Le mobilier de celui-ci est assuré pour $500 à l'agence Wade.

L'alarme a été donnée à la boîte No 7 par William Heatherman, capitaine de la compagnie de pompes No 18.

Citizens' Protective Association.

Un grand nombre de membres de la Citizens' Protective Association du 5me ward assistaient à la dernière réunion tenue à la salle de l'Union Française. En l'absence du président, le vice-président, M. Jos. B. Lacoste, en a fait les fonctions.

Il a dit qu'on l'avait prié de convoquer un mass meeting au Square Congo, mais qu'il ne s'y croyait pas autorisé avant que ce projet ait été sanctionné par l'association.

Le but du mass meeting serait de protester contre les contrats de pavage et ceux des égoûts et des immondices.

Il a été décidé que le meeting aurait lieu et les membres suivants ont été choisis pour s'entendre avec le président et s'occuper des titres du meeting:

John B. deReyna, S. Bisaini, G. Colomès, A. Barbé, L. R. Sobmidt.

Ces messieurs auront le concours du comité exécutif, composé de MM. P. Cougot, L. R. Sassinot et F. A. Siener.

Les officiers et membres des autres associations sont invités à assister au meeting dont la date sera annoncée aussitôt fixée.

Southern Yacht Club.

La régate du Brewster Cup doit avoir lieu après-demain mardi sur le Pontchartrain.

Le Southern Yacht Club a fait de grands préparatifs pour cette fête qui se terminera par un concert-promenade et un bal.

On dînera de 7 h. 30 à 11 h. 30.

Le même jour et le lendemain, doivent avoir lieu les régates de l'Association de Canotage du Sud, auxquelles prendront part tous les clubs de la ville.

Institution St-Louis.

Les élèves de l'Institution St-Louis dirigée par Mlle E. Seghers, prendront vacances mercredi prochain au local de l'Institution, coin Dumaine et St-Claude. La fête commencera à 7 heures du soir.

Ecole du Sacré Cœur.

La prises de vacances des élèves de l'école du Sacré Cœur aura lieu mardi à 6 h. du soir.

Le discours de bienvenue sera prononcé par Mlle J. Faist et le discours d'adieu par Mlle M. Guthrie.

La meilleure de toutes les poudres-levain.---Dernier rapport du gouv. des E.-U.

Royal Baking Powder
Absolument Pur.

Chronique de la Ville.

Nouvelle-Orléans, 24 Juin 1894.—Indications pour la Louisiane: Temps généralement beau; vents d'est à sud.

Température du 23 juin 1894. Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal.

Entre Carondelet et Baronne.	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin....	79	22
Midi.....	86	27
3 P. M.....	86	27
6 P. M.....	86	27

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES—Frederick Sutherland à Mlle Ella McRell; Gustave Godoy à Mlle Mary McCarthy; Oakley Haines à Mlle Effie Knight; Charles Holle à Mlle Hattie Stigler; Louis Itmann à Mlle Joséphine Frantz; Otto Funcke à Mlle Louise Beyries; Joseph Reiss à Mlle Theresa Schick; George Pabst à Mlle Mary Hogan.

NAISSANCES—Mmes William Koehle, une fille; Albert Carey, un garçon; James W. Beatty, une fille; Frederick Hutchinson, une fille; Alex Heaton, un garçon; William Bartel, une fille; Frank Dumas, un garçon; Timothy Regan, une fille; Edward Smith, un garçon.

DÉCÈS—Nicholas Cross, 62 ans, coin des rues Magazine et Terpsichore; A. D. Fischer, 33 ans, 82 rue Brainard.

Ventes de Propriétés foncières effectuées à l'encan:

(Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles.)

Par Spear & Escomer.

L'élégant cottage No 328 rue Marais, $2,700.

Beau site pour bâtir, coin des rues Tolédano et Tchoupitoulas, $400.

Charmante résidence et site pour bâtir coin de l'Avenue Ursulines et la rue Galvez, $3,025.

Société Cristoforo Colombo de la Nile-Orléans.

Cette société donne sa première grande fête champêtre, accompagnée d'un concert en plein air, aujourd'hui, dimanche, 24 juin, au Washington Park, à Milneburg, au profit de la caisse de la dite société.

Le comité des préparatifs se compose de MM. Chas Desporte, chairman; F. A. Cristadoro, ex-officio chairman; R. Bonnot, trésorier; Ph. J. Patorno, secrétaire.

Comité de réception — MM. L. Federico, G. Cicci, G. Maraiglia, V. Caro, M. Mangiaracina, F. Cangelosi, S. Lucia, Giuseppe Guarisco, S. Stassi, F. Crammola, F. Ribarich, V. Sciacca, G. Guarisco.

Prix du billet, 25 cents.

La fête promet d'être extrêmement attrayante. Il est certain que la foule s'y portera avec empressement.

Institut des Orphelins Catholiques Indigents.

Il aura demain, lundi, 25 juin, une grande exhibition à la salle des France-Amis, rue Robertson, entre St-Antoine et Bagatelle, sous les auspices du Conseil de Direction. Mme H. Cabrère est la principale de l'Institut; Mme N. Populus, le professeur de français; Mme C. Francis, l'assistante. Prix d'entrée, 15 cents.

Accident.

Jules Pigot, un enfant de onze ans dont les parents demeurent au No 17 de la rue Madison, sautait sur un train du Louisville et Nashville, au pied de la rue St-Anne, quand il a glissé, et a eu le pied gauche écrasé par les roues des wagons. Une voiture d'ambulance a été appelée, et il a été transporté à l'Hôpital de Charité.

Arrestations.

Les detectives Roche et Rainey ont arrêté hier matin, au coin des rues Washington et St-Patrick, Victor S. Seizmour, un ancien forçat qui avait en sa possession un mulet que l'on suppose avoir été volé à Lima, et devant le recorder Adams qui l'a condamné à une amende de $25 ou trente jours de prison.

—Joseph Lawrence Brand, un individu qui était recherché depuis le 1er avril dernier, par les autorités de White Castle, paroisse Iberville, pour détournement, a été arrêté hier, rue Magnains, entre Jena et Cadiz, par les detectives Flotte et Dale, et conduit au poste de police du premier precinct.

Explosion.

A 7 heures 45 du soir, une chaudière tubulaire qui a fait explosion, à la Raffinerie Américaine, coin Crossman et Douane, a causé pour environ $50 de dommages. Personne n'a été blessé.

Chute.

Arthur Saunier, un enfant de treize ans est tombé d'une fenêtre du premier étage, chez ses parents, No 318 rue Ursulines, et s'est fait de graves lésions internes. Il a reçu les soins du Dr Menage qui a déclaré son état très grave.

Le Feu.

A 10 heures du matin, un commencement d'incendie causé par l'imprudence d'un enfant qui jouait avec des allumettes, a endommagé pour environ $50 l'immeuble situé au coin des rues Chestnut et Eliza, à Algiers, appartenant à Geo Williams et occupé par Jno Leahan. Le mobilier de celui-ci est assuré pour $500 à l'agence Wade.

L'alarme a été donnée à la boîte No 7 par William Heatherman, capitaine de la compagnie de pompes No 18.

Citizens' Protective Association.

Un grand nombre de membres de la Citizens' Protective Association du 5me ward assistaient à la dernière réunion tenue à la salle de l'Union Française. En l'absence du président, le vice-président, M. Jos. B. Lacoste, en a fait les fonctions.

Il a dit qu'on l'avait prié de convoquer un mass meeting au Square Congo, mais qu'il ne s'y croyait pas autorisé avant que ce projet ait été sanctionné par l'association.

Le but du mass meeting serait de protester contre les contrats de pavage et ceux des égoûts et des immondices.

Il a été décidé que le meeting aurait lieu et les membres suivants ont été choisis pour s'entendre avec le président et s'occuper des titres du meeting:

John B. deReyna, S. Bisaini, G. Colomès, A. Barbé, L. R. Sobmidt.

Ces messieurs auront le concours du comité exécutif, composé de MM. P. Cougot, L. R. Sassinot et F. A. Siener.

Les officiers et membres des autres associations sont invités à assister au meeting dont la date sera annoncée aussitôt fixée.

Southern Yacht Club.

La régate du Brewster Cup doit avoir lieu après-demain mardi sur le Pontchartrain.

Le Southern Yacht Club a fait de grands préparatifs pour cette fête qui se terminera par un concert-promenade et un bal.

On dînera de 7 h. 30 à 11 h. 30.

Le même jour et le lendemain, doivent avoir lieu les régates de l'Association de Canotage du Sud, auxquelles prendront part tous les clubs de la ville.

Institution St-Louis.

Les élèves de l'Institution St-Louis dirigée par Mlle E. Seghers, prendront vacances mercredi prochain au local de l'Institution, coin Dumaine et St-Claude. La fête commencera à 7 heures du soir.

Ecole du Sacré Cœur.

La prises de vacances des élèves de l'école du Sacré Cœur aura lieu mardi à 6 h. du soir.

Le discours de bienvenue sera prononcé par Mlle J. Faist et le discours d'adieu par Mlle M. Guthrie.

Les Plus Grands Honneurs ont été décernés au World's Fair, au
DR. PRICE'S CREAM BAKING POWDER
LA PLUS PARFAITE FABRIQUE.
Une poudre de crème de tartre faite du raisin pur, sans ammoniaque, alun et autre agrédion à falsifiant.
40 AN D'EPREUVE.

Arrestation.

L'inspecteur de la Poste a reçu avis de l'arrestation à Alliance, Miss., de huit individus que l'on soupçonne d'être les auteurs d'un vol commis dernièrement dans le bureau de poste de cette ville.

Depuis quelque temps, la police du 6me district surveillait plusieurs résidences où des vols de lait et de pain avaient été commis le matin de bonne heure alors que les fournisseurs laissaient leurs marchandise avant le lever des habitants ou propriétaires des dites résidences.

Cette vigilance vient d'être récompensée, car hier matin à 5 heures, un agent a interpellé près du No 740 de la rue St-Charles, une femme qui portait un panier sous son bras. En reconnaissant le représentant de la loi, elle a abandonné son panier et a pris la fuite. Le panier contenait deux volailles, des vêtements et un broc de lait. La femme a été capturée, mais il lui a été impossible de dire pourquoi elle se trouvait de si bonne heure dans la cour du No 740.

Le cuisinier des casernes a arrêté hier matin un nommé David White, un ex-soldat de l'armée des Etats Unis, qu'il avait pris en flagrant délit de vol de pain et de provisions.

White servait autrefois dans un régiment en garnison aux casernes Jackson, mais il fut arrêté et condamné à plusieurs années de reclusion.

A sa sortie de prison, il y a environ cinq semaines, il est revenu à la Nouvelle-Orléans, et a loué une maison dans le voisinage des casernes. Vivant bien quoiqu'il ne travaillait point, ses voisins n'ont pas tardé à le suspecter, et il passait dans le quartier pour un individu aux allures suspectes.

Leur opinion s'est trouvée confirmée hier matin par son arrestation. Le chef de police a été prévenu immédiatement par téléphone, et des agents du precinct ont été envoyés pour prendre charge du prisonnier.

C'est une très grave accusation qui pèse sur lui, et si comme les apparences l'indiquent, on réussit à prouver qu'il a été pris en flagrant délit de vol en plein jour, il sera envoyé au pénitencier pour plusieurs années.

Les deux jeunes gens de la Nouvelle-Orléans, qui ont été arrêtés dernièrement à Cincinnati pour avoir touché un chèque qu'ils avaient signé du nom du président de la American Express Co., ont été ramenés hier matin en ville par le detective de la compagnie. Les deux prisonniers ont avoué leur culpabilité. L'un d'eux a dit qu'il avait signé le chèque et l'autre qu'il était allé le toucher.

MENUS FAITS.

Des inconnus qui se sont introduits dans la cabine de P. A. Adamson, mécanicien du steamship "Cayomono," amarré au pieds de la rue Calliope, y ont volé une montre et chaîne en argent évaluées $15.

BULLETIN Télégraphique.

ENLEVE PAR LES GRÉVISTES.

L'Avocat Général du Colorado est emplumé par des hommes masqués.

On écrit de Colorado Springs que l'avocat général Tarsney a été enlevé de l'Alamo hôtel où il était descendu et que des hommes masqués, l'emmenant dans les faubourgs de la ville, l'ont enduit de goudron et emplumé.

Plusieurs individus restés inconnus ont pris part à cet attentat.

Lorsque l'on a appris cette disparition, on a été mis à la recherche de l'avocat.

Les seuls témoins de l'affaire ont été les deux commis de l'hôtel de service pendant la nuit. Il était minuit, lorsque l'avocat Tarsney a été appelé au téléphone.

Un des garçons a envoyé l'ascenseur pour l'avocat qui est descendu immédiatement, mais il avait à peine eu le temps de prononcer un mot devant le téléphone, lorsqu'il s'est trouvé en présence de deux hommes masqués qui lui ont dit qu'ils avaient à lui parler. "Que me voulez-vous," répondit l'avocat. Un des hommes masqués lui a dit qu'ils voulaient qu'il les suivissent, et comme il reculait, ils l'ont frappé avec la crosse d'un revolver.

Le commis de l'hôtel était pendant ce temps relégué à l'immobilité par un troisième homme masqué qui avait apparu soudain derrière la porte et qui l'avait averti de ne pas bouger sous peine de mort. Il a vu emmener l'avocat à l'une des deux voitures qui se trouvaient devant la porte et dans lesquelles se trouvaient d'autres hommes masqués. Les chevaux sont partis au galop, et lorsque un quart d'heure plus tard le chef de police était prévenu, ses agents à cheval se lançaient sur les traces des bandits sans avoir d'autre renseignement que la direction prise par eux.

Les conducteurs, en rentrant en ville au bout d'une heure, ont dit que les hommes masqués avaient emmené leur victime près de Austin Bluffs et qu'ils l'avaient enduite de goudron et emplumée.

Un conducteur a dit que les voitures appartenaient à lui et à son frère et qu'on les avait engagés pour la soirée. Les hommes ne portaient pas de masques à ce moment.

En arrivant à l'hôtel, ils ont compris que quelque chose se passait qu'il était pas naturel et ils ont voulu partir, mais on ont été empêchés par des hommes masqués qui leur ont ordonné de fouetter les chevaux après leur avoir indiqué l'endroit où ils devaient s'arrêter.

Lorsque les inconnus ont accompli leur œuvre de vengeance, ils sont partis sans payer les conducteurs.

Le gouverneur a offert une récompense de $1,000 pour la capture des coupables.

Cet acte de vengeance a été accompli par suite de la part prise par l'avocat général dans le différend qui existe entre les mineurs et la compagnie.

En Italie.

Il y a eu à la chambre des députés italienne une séance très animée par suite de la discussion du projet de réforme financière. Les ministres ont commencé la discussion en disant que les ministres auraient du conseiller à la couronne de réduire sa liste civile. Le projet de loi relatif à l'augmentation de la taxe sur le sel a été adopté.

L'encyclique.

L'encyclique du Pape vient d'être livrée à la publicité. On a remarqué qu'au lieu d'être adressée comme de coutume aux évêques et archevêques, elle est adressée "à tous les princes et peuples."

Afrique.

Le *Post* parlant de l'immigration, dit que si elle diminue aux Etats-Unis, c'est moins à cause des lois prohibitives, que parce que l'Ouest a eu son temps, et que l'immigration tourne maintenant ses regards vers l'Afrique qui est pour lui la terre promise.

Brésil.

Peixoto a adressé au Congrès un message spécial dans lequel il dit qu'il n'est pas nécessaire de prolonger l'état de siège.

Au Pérou.

On signale de nouveaux troubles dans les provinces du Nord. Des troupes ont été envoyées sur les lieux. Des circulaires révolutionnaires ont été distribuées dans la ville de Lima, et deux modistes françaises ont été arrêtées parce qu'on les soupçonnait d'avoir pris part à cette distribution.

Guillaume II.

Guillaume II accompagné de l'impératrice et du prince Adelbert son 3me fils est parti pour Kiel pour assister à la régate à laquelle prendra part le yacht impérial.

Espagne.

Des troubles viennent d'éclater dans la province de Pontevedra par suite de l'opposition des paysans à la perception des impots. Plusieurs gendarmes ont été blessés et deux qui ont été tués. La situation est rendue pire encore par suite de la fermeture de plusieurs usines et des mines.

Portugal.

Les 6,000 boulangers qui se sont mis en grève pour protester contre une ordonnance municipale d'après laquelle ils doivent déposer certaine somme en garantie de l'exactitude du poids de leur pain, et qui sont campés hors des limites de la ville, ont été cernés par les troupes et la police et ramenés à Lisbonne.

On va les forcer à reprendre leur travail, et les chefs du mouvement qui sont pour la plupart d'origine espagnole, vont être expulsés. Depuis la grève ce sont les soldats qui ont été employés à la fabrication du pain pour subvenir aux besoins de la population.

Les chenilles.

On écrit de Cripple Creek, Colorado, que cette section est ravagée par les chenilles. Les feuilles des arbres ont été mangées jusqu'à la dernière et les ornières des routes sont remplies de ces insectes. Sur certains points du Spring Creek, où ils traversent sur des troncs d'arbres, le cours du ruisseau a été détourné, et sur certains points il y a jusqu'à deux pieds de ces insectes sur le sol.

Hydrophobie.

Un nègre qui avait été mordu par un chien enragé et dont la famille était menacée, a été arrêté et enchaîné par des députés shérifs, mais il a réussi à se dégager et a attaqué un des députés qui l'a étendu mort d'un coup de bâton.

Anti-Option Bill.

Le Anti-option Bill a été adopté par la chambre tel qu'il lui a été présenté par le comité. Le vote a été de 149 en faveur et 87 contre.

Contre la vie du Czar.

La police russe vient de découvrir un autre complot tramé contre la vie du czar. Il s'agit d'une mine qui devait faire explosion sous le train impérial, lorsque le czar se rendrait aux manœuvres qui vont avoir lieu dans la Russie Centrale. Le Czar a, par suite de la découverte de ce complot, abandonné son projet d'assister à l'inauguration de l'église de Borkly.

Corée.

On annonce que le Japon a débarqué des troupes en Corée, et que cette mesure a créé une tension de relations entre la Chine et le Japon. 4,000 hommes sont stationnés à Chemulpo et 15,000 à Seoul, la capitale.

ÇA ET LA.

—Il y a des gens vraiment extraordinaires. En voici un qui a passé quelque vingt ans, à dresser une statistique internationale, dans laquelle il classe les grandes capitales d'après une classification nouvelle.

Paris est la ville du monde qui possède le plus de tailleurs, de tapissiers, de modistes, de coiffeurs, d'avocats et de gens de lettres.

Londres, le plus de loueurs de voitures, d'ingénieurs, d'imprimeurs, de libraires et de cuisiniers.

Amsterdam, de collectionneurs et d'usuriers. Bruxelles, de gamins qui fument. Naples, de portefaix. Berlin, de buveurs de bière. Florence, de bouquetières. Lisbonne, d'huissiers!

Et l'on dit que les Portugais sont toujours gais!

—Les Japonais nous en remontreront encore sur bien des choses.

Un de leurs écrivains de renom, le professeur Mari, qui est jadis venu en Allemagne pour compléter son éducation, a traduit en sa langue les *Souffrances du jeune Werther*. Il publie le roman de Gœthe dans une feuille hebdomadaire de Tokio, sous le titre suivant: *Werther no Kanashimi*. L'ouvrage a obtenu tout de suite un très vif succès; le tirage du journal a doublé et le nom de Gœthe est en passe de devenir populaire dans l'empire du Soleil-Levant.

—Les Chinois croient que, lorsque une éclipse de Soleil se produit c'est que l'astre du jour est en train de bataille avec un dragon qui cherche à le dévorer.

Autrefois, pour chasser le monstre, les Célestes frappaient avec vigueur sur des gongs; mais, depuis que la civilisation a pénétré chez eux, ils se servent de cloches.

C'est ainsi que, le 6 mars dernier, une éclipse s'étant produite, on a mis pendant toute la journée en branle, à l'annui de Tientsin, un gros bourdon qui fut donné, il y a quelques années, par M. Krupp, au vice-roi Li-Hung-Tchang, il paraît que le dragon se l'est tenu pour dit et a décampé.

—La pudeur indoue.

A Pema, village situé près de Teikari, un incendie se déclara dernièrement dans une maison où se trouvaient onze femmes.

L'une des femmes, une nouvelle mariée, ne voulant pas exposer ses formes et ses traits aux regards du public accouru sur les lieux, refusa de quitter la pièce. Les autres femmes décidées à la demeurer avec elle. Elles furent toutes à moitié brûlées avant qu'on pût les sauver.

On rapporte que sept d'entre elles sont mortes, et que quatre autres sont dans un piteux état.

—La population de Sliedrecht, une commune néerlandaise de plus de 10,000 habitants, est encore quelque peu arriérée. Ces jours derniers, une école a dû fermer ses portes, les parents étant venus en masse réclamer leurs enfants, en menaçant de tout saccager.

Le bruit avait, en effet, couru que les médecins devaient venir à l'école "donner la variole" aux pauvres petits.

Il s'agissait, en réalité, d'une revaccination des élèves.

—La neige en France, au plein mois de juin, voilà qui n'est pas banal.

On télégraphie de Pontarlier que, la nuit dernière, des rafales de neige se sont abattues sur cette ville.

Il y a quelques jours, pareil fait s'était produit dans cette même ville de Pontarlier.

—Il est flattant d'être le cuisinier ou le médecin du roi de Cambodge, mais ce sont des métiers très méticuleux. Jugez-en par ces extraits du règlement de sabas:

Si le cuisinier du roi prépare pour sa table (la table du roi) des mets qui ne peuvent pas se manger l'un après l'autre, parce qu'ils se nuisent mutuellement, il sera puni de cent coups de rotin.

S'il arrive que quelque remède destiné au roi est par erreur porté dans les cuisines, les officiers de bouche seront punis de cent coups et *tenus en outre d'avaler le remède*.

Ce sont donc des fonctions qu'il ne faudrait accepter qu'à la condition d'être somptueusement payé, car il y a des risques.

Un médecin spécialiste vient de découvrir que l'on pouvait recommander le bâillement comme un exercice sain et profitable, à la condition qu'il y fût procédé hygiéniquement.

Il paraît qu'en bâillant lentement, en respirant le mieux possible, on apporte un soulagement, et même un rafraîchissement aux muscles de la tête, de la gorge et du corps.

Si l'on désire provoquer des bâillements et qu'on en sente le besoin, un moyen mécanique fort simple et qui ne manque jamais son effet est le suivant: prenez des oiseaux, et, sans y prêter attention, ouvrez-les et fermez-les lentement. C'est souverain, paraît-il.

—Apropos du mariage que l'on annonce du duc de Marlborough avec miss Léna d'Acy, fille d'un des plus gros actionnaires des mines d'or de Mount-Morgan, dans le Queensland, donnons les détails suivants sur la valeur de cette mine.

Les conducteurs, en rentrant en ville au bout d'une heure, ont dit que les hommes masqués avaient emmené leur victime près de Austin Bluffs et qu'ils l'avaient enduite de goudron et emplumée.

Un conducteur a dit que les voitures appartenaient à lui et à son frère et qu'on les avait engagés pour la soirée. Les hommes ne portaient pas de masques à ce moment.

En arrivant à l'hôtel, ils ont compris que quelque chose se passait qu'il était pas naturel et ils ont voulu partir, mais on ont été empêchés par des hommes masqués qui leur ont ordonné de fouetter les chevaux après leur avoir indiqué l'endroit où ils devaient s'arrêter.

Lorsque les inconnus ont accompli leur œuvre de vengeance, ils sont partis sans payer les conducteurs.

Le gouverneur a offert une récompense de $1,000 pour la capture des coupables.

Cet acte de vengeance a été accompli par suite de la part prise par l'avocat général dans le différend qui existe entre les mineurs et la compagnie.

En Italie.

Il y a eu à la chambre des députés italienne une séance très animée par suite de la discussion du projet de réforme financière. Les ministres ont commencé la discussion en disant que les ministres auraient du conseiller à la couronne de réduire sa liste civile. Le projet de loi relatif à l'augmentation de la taxe sur le sel a été adopté.

L'encyclique.